

Je ne puis, Messieurs, reporter ma pensée vers un passé si plein d'émotions pour moi, sans rendre ici témoignage à toutes les qualités solides et brillantes qui distinguent si éminemment, je le sais, la jeunesse lyonnaise, qualités dont elle puise le germe et trouve l'exemple dans cet esprit de famille, dans ces habitudes séculaires de travail, de vie modeste et de piété, qui sont comme les traits distinctifs et la gloire des habitants de cette cité.

En me retrouvant dans cette patrie adoptive que tant de souvenirs m'ont rendue chère, ma première pensée a été de faire remonter à sa bienveillance envers moi tout l'honneur du poste que j'occupe en ce moment.

Sans doute, c'est surtout aux dignes professeurs du Lycée et des Facultés que le ministre a voulu témoigner son haut intérêt en appelant à ce poste le plus ancien de leurs collègues, celui qui, longtemps témoin de leurs succès, pouvait le mieux apprécier et signaler l'importance de leurs services.

Leur zèle, la coopération intelligente et dévouée des honorables Inspecteurs que le choix éclairé et la confiance du Ministre ont placé dans chacun des départements dont se compose l'Académie de Lyon, l'appui des diverses autorités que la loi appelle à prendre part à l'administration de l'instruction publique, me permettent d'espérer que cette Académie ne restera pas au-dessous de sa mission; tous ses membres, unis dans un même dévouement à la patrie et à l'Empereur, la plus haute personnification de la patrie, lui apporteront tous un généreux et loyal concours; et la jeunesse qui sortira de nos écoles sera digne de celle qui s'illustre aujourd'hui dans les travaux de la paix, comme de celle qui défend avec tant de valeur et de gloire l'honneur du nom français sur les champs de bataille.

L'abbé NOIROT.